

Remplace la partie technique de la norme SIA 342, édition 1988

Sonnen- und Wetterschutzanlagen

## Protection des baies contre le soleil et les intempéries

# 342

Les corrections et commentaires éventuels concernant la présente publication sont disponibles sous [www.sia.ch/korrigenda](http://www.sia.ch/korrigenda).

La SIA décline toute responsabilité en cas de dommages qui pourraient survenir du fait de l'utilisation ou de l'application de la présente publication.

---

2009-11 1<sup>er</sup> tirage

## TABLE DES MATIÈRES

	Page
<b>0</b>	<b>Domaine d'application</b> ..... 4
0.1	Délimitation ..... 4
0.2	Conditions générales pour la construction ..... 4
0.3	Références normatives ..... 4
0.4	Dérogations ..... 5
<b>1</b>	<b>Terminologie</b> ..... 6
<b>2</b>	<b>Étude du projet</b> ..... 8
2.1	Critères ..... 8
2.2	Exigences ..... 8
2.3	Performances de l'équipement ..... 9
2.4	Écarts dimensionnels ..... 9
<b>4</b>	<b>Matériaux</b> ..... 10
<b>5</b>	<b>Exécution</b> ..... 11
<b>Annexe</b>	
<b>A</b>	(informative) <b>Caractérisation des performances et classification des équipements de protection des baies contre le soleil et les intempéries</b> .... 12
<b>B</b>	(informative) <b>Recommandations d'utilisation en cas d'exposition au vent</b> ..... 14
<b>C</b>	(informative) <b>Publications</b> ..... 17

\* Le chapitre 3, *Calcul*, usuel dans la structure des normes SIA, n'est pas abordé dans la présente norme.

---

Sigles des organisations représentées dans la commission SIA 342

VSR            Association des fournisseurs suisses de systèmes de protection contre le soleil  
                  et les intempéries

---

---

## Commission SIA 342

Présidente	Simone Toma, Hombrechtikon	Représentant de SIA
Membres	Jürg Bachmann, Schönenwerd Kurt Baumgartner, Jona Michael Kappes, Otelfingen Peter Schüpbach, Aadorf Roger Stauffacher, Winterthour	VSR SIA CB (membre SIA) VSR VSR SIA (membre SIA)

---

## Adoption et validité

La présente norme SIA 342 a été adoptée par la Commission centrale des normes et règlements de la SIA le 26 février 2009.

Elle est valable dès le 1<sup>er</sup> juillet 2009.

Elle remplace la partie technique de la norme SIA 342 *Protection des baies contre le soleil et les intempéries*, édition 1988.

---

Copyright © 2009 by SIA Zurich

Tous les droits de reproduction, même partielle, de copie, intégrale ou partielle (photocopie, microcopie, CD-ROM, etc.), d'enregistrement sur ordinateurs et de traduction sont réservés.